Série Sciences économiques et sociales

Ecrit

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'École normale supérieure.

Oral

Économie

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (dont un exposé de 15 minutes)

Candidats et sujets : 33 candidats auditionnés sur 14 sujets

Déroulement de l'épreuve

Chaque sujet est présenté sous la forme d'une question accompagnée d'un dossier rassemblant de 2 à 4 documents (textes, tableaux, graphiques). Les candidats effectuent un exposé afin de répondre à la question posée en s'appuyant sur leurs connaissances et sur les documents mis à disposition. Cet exposé, d'une durée stricte de 15 minutes, est suivi de 15 minutes de questions et de discussion avec les membres du jury. Cette seconde partie débute par des questions de clarification ou d'approfondissement à propos de l'exposé. Elle se poursuit en abordant d'autres thèmes, soit sous la forme de questions larges qui visent à tester la capacité du candidat à conduire un raisonnement économique sur des thèmes différents de celui abordé au cours de l'exposé, soit sous la forme de questions de cours qui visent à évaluer la solidité et/ou l'étendue des concepts connus par le candidat.

Il convient de noter qu'à partir de la session 2020 du concours, l'épreuve orale d'économie se présentera sous la forme d'un sujet éventuellement accompagné de documents. Cette modification a été annoncée en amont aux professeurs de classes préparatoires « Lettres et Sciences Sociales » et présentée lors des réunions annuelles entre Écoles Normales Supérieures et professeurs.

Remarques

Les candidats ayant obtenu les meilleures notes sont ceux ayant démontré une capacité à utiliser le raisonnement économique à bon escient, c'est-à-dire à l'appliquer à l'intérieur d'un raisonnement structuré, et à resituer les limites (hypothèses) et conséquences (prédictions) des concepts mobilisés. Dans le cadre de l'exposé, le jury a valorisé la capacité des candidats à définir, ou redéfinir, les contours de la question et à inscrire leur présentation dans un cadre dont les limites étaient explicitement présentées. Les digressions et réponses non-argumentées ou qui n'étaient pas étayées d'un raisonnement économique ont donné lieu aux notes les plus basses. Les notes intermédiaires obtenues par certains candidats sont soit le fruit de prestations d'ensembles homogènes et satisfaisantes, sans être excellentes, soit au contraire le résultat de passages très déséquilibrés (exposé en partie hors sujet mais excellentes réponses aux questions par exemple).

Le respect par le candidat du temps alloué à sa présentation est **strict** (15 minutes). Les membres du jury ont apprécié que la majorité des candidats ait terminé d'eux-mêmes leur exposé en respectant (à quelques dizaines de secondes près) le temps imparti. Peu de candidats ont dû être interrompus et priés de conclure. D'un point de vue général, il est rappelé qu'il vaut mieux qu'une présentation se finisse une minute avant le temps imparti plutôt qu'elle ne le dépasse.

Les documents fournis au candidat dans le dossier sont destinés à apporter une perspective particulière ou un éclairage différent à la question posée, à suggérer des pistes de réflexion ou à fournir un cas illustratif pouvant être discuté dans le cadre de l'exposé. Il est rappelé que le dossier ne constitue pas à lui seul la « réponse » à la question posée. Les quelques candidats qui se sont contentés de paraphraser les documents mis à leur disposition ont été sanctionnés par des notes situées dans le bas de la distribution.

L'une des critiques les plus importantes que nous pouvons émettre concerne le **manque de définition des concepts utilisés**. En effet, les candidats n'oublient généralement pas de définir les mots clés du sujet, mais négligent souvent de définir les concepts qu'ils utilisent au cours de leur exposé. Certains candidats ont proposé des exposés vides de sens car ils ont omis de définir les termes clés utilisés lors de leur présentation.

En cas de difficultés, certains candidats semblent se réfugier dans l'énumération de modèles liés au thème abordé, sans être capable de les lier entre eux, d'en expliciter les mécanismes, ou de les présenter dans le cadre d'un raisonnement économique cohérent.

L'histoire de la pensée économique est mal utilisée et mal mobilisée par certains candidats. Il est rappelé que l'histoire de la pensée économique n'est pas un domaine déconnecté des autres concepts et modèles du programme. Elle permet de situer la place des différentes idées dans la progression de la pensée économique et leurs articulations.

Le jury déplore des lacunes importantes chez de nombreux candidats qui ne maitrisent pas les notions de base, en microéconomie comme en macroéconomie. Il rappelle que l'épreuve orale d'économie est une épreuve de spécialité, à la différence par exemple de la composition de sciences sociales à l'écrit du concours. Il est anormal que des étudiants ayant étudié l'économie au cours de deux, voire trois années, ne maitrisent pas les outils et mécanismes de base enseignés en première année d'économie à l'université. Le jury souhaite alerter les futurs candidats sur ce point. Les sujets ont tous pour objectif d'inviter les candidats à mobiliser les outils, théories et connaissances fondamentales, et à tester leur bonne compréhension pour répondre à une problématique clairement formulée. Il est illusoire de penser obtenir une bonne note sans travail de fond de la discipline économique au cours des années de préparation.

De manière plus précise, le jury note des lacunes importantes chez certains candidats en ce qui concerne la compréhension du concept d'optimalité, souvent associé implicitement ou explicitement par les candidats à un principe de raison ou de « ce qui est le meilleur ». Ces lacunes sont d'autant plus importantes chez les candidats qui maîtrisent insuffisamment les notions liées aux critères du choix social (choix de l'indicateur retenu, etc.).

Des mécanismes de base n'étaient pas maîtrisés par certains candidats, en particulier, le multiplicateur keynésien dans sa forme dynamique, ou la distinction entre l'effet de substitution et l'effet de revenu. Le multiplicateur keynésien offre ainsi un bon exemple de connaissance superficielle chez certains candidats, qui en connaissent l'expression mathématique (souvent apprise par cœur semble-t-il), mais ne parviennent pas à présenter clairement les rôles qu'y prennent la propension marginale à consommer et la notion de circuit économique. Dans le même ordre d'idée, trop de candidats ont fait preuve d'une compréhension insuffisante de l'arbitrage travail-loisir, celui-ci se limitant trop souvent à la représentation d'une courbe d'indifférence sans que les candidats soient capables de faire apparaître le salaire de réserve ou d'expliquer la courbure de la courbe. Il est essentiel que les notions clés du programme soient travaillées et comprises par les candidats.

De nombreux candidats ont fait preuve d'une maîtrise satisfaisante de l'utilisation du tableau pour y construire des **graphiques**. Les membres du jury regrettent cependant que certains candidats reproduisent un graphique sans le comprendre, c'est-à-dire en traçant ses différents éléments comme les parties d'un dessin plutôt que comme les étapes d'un raisonnement. D'autres oublient encore trop souvent de nommer les axes et courbes ou même de les définir. Le jury s'étonne du **nombre important de graphiques incorrects tracés par les candidats**. En outre, s'il est souhaitable d'utiliser le tableau pour illustrer certains mécanismes lors des présentations, l'utilisation du tableau doit être pertinente et ne doit pas être vue comme une étape indispensable si elle n'apporte rien à la présentation. Par exemple, tracer une courbe décroissante pour illustrer une relation décroissante entre deux quantités n'est pas forcément utile.

Parmi les candidats disposant de connaissances solides, les membres du jury ont cependant regretté que certains d'entre eux soient incapables d'expliquer le sens pris par certains concepts dans le cadre de la théorie économique. Un exemple frappant est celui de la boîte d'Edgeworth dont la présentation souffrait de la non-définition de l'objectif de cette boîte, à savoir l'illustration du premier théorème fondamental de l'économie du bien-être.

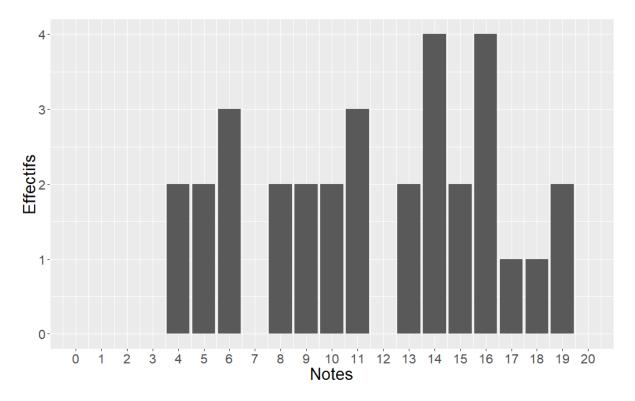
Certaines questions ont porté sur la connaissance par les candidats d'importants indicateurs économiques (chômage, inflation, croissance, dette publique, etc.) dans les plus grands pays. Plus qu'un chiffre précis, c'est un ordre de grandeur et des classements relatifs qui sont ici attendus.

Pour conclure, nous souhaitons rappeler l'impérieuse nécessité de travailler le programme d'économie dans son intégralité et ce dès le début de la phase de préparation au concours. Il est illusoire de penser que quelques mois de « bachotage » avant les oraux permettront aux candidats de produire un exposé et des réponses correspondant aux attentes du jury. L'incohérence temporelle, favorable ici à la procrastination, est à bannir. Chaque candidat devrait a minima avoir étudié un manuel de référence dans les trois champs suivants : microéconomie, macroéconomie, politiques économiques/publiques.

Sociologie

Le jury a auditionné cette année 32 candidates et candidats, soit un nombre inférieur à l'année dernière (39 en 2018, 34 en 2017). La moyenne des notes est cette année de 11,6, soit assez supérieure à celle de l'année précédente (9,94 en 2018). Cette année, la plus faible note attribuée est 4/20, la plus forte

étant 19/20. L'écart-type de la distribution est cette année de 4,57 (4,44 en 2018, 4,66 en 2017, 4,8 en 2016). 21 candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10, 14 une note supérieure ou égale à 14, tandis que 7 ont obtenu une note inférieure ou égale à 6/20.



Graphique: Distribution des notes pour le concours 2019

Nature de l'épreuve

L'épreuve orale de sociologie qui prend la forme d'un dossier documentaire de 3 ou 4 documents reste la même par rapport aux années précédentes. La durée totale de l'épreuve est de 30 minutes : 15 minutes doivent être consacrées à l'exposé, à la suite duquel le jury pose un certain nombre de questions, sur le sujet du dossier et les documents qui le constituent aussi bien que sur d'autres thématiques sociologiques. Le temps a été bien maîtrisé, un seul exposé ayant duré nettement moins longtemps que le guart d'heure imparti.

La recommandation formulée l'année précédente sur la nécessité de problématiser les documents à partir du titre du dossier semble avoir porté ses fruits. En revanche, certains exposés se sont trop éloignés des documents. L'exposé doit trouver le bon équilibre en effet entre citation précise des documents et mobilisation de références autres, l'épreuve n'étant pas un commentaire de dossier documentaire. Il semble au jury inutile, voire contre-productif, de présenter les documents en introduction : d'une part le jury a déjà connaissance du dossier documentaire, d'autre part cette présentation ne sert dans l'immense majorité des cas qu'à rallonger une introduction pas assez problématisée. En revanche, ces documents doivent être présentés de façon précise dans l'exposé, notamment lorsqu'il s'agit d'en situer le ou les auteurs, de préciser les sources de données statistiques et d'indiquer le type de méthodologie utilisée lorsqu'il s'agit d'enquêtes empiriques.

Appréciations générales

Le jury a particulièrement apprécié les introductions denses et structurées par une mise en évidence des enjeux problématiques du sujet qui atteste d'une connaissance générale du sous-champ concerné par le sujet ainsi que d'une maitrise des principes du raisonnement sociologique. Si tous les aspects du sujet ne peuvent être traités dans le temps imparti, il est néanmoins bon de les signaler dans l'introduction pour justifier ensuite de les laisser de côté au profit de ceux jugés plus stimulants. Il était aussi pertinent, si le dossier en donnait l'occasion, de situer les documents dans le champ de la sociologie en fonction de leurs sources, spécifiant par exemple s'il s'agit d'articles de recherche ou de littérature institutionnelle.

Un certain nombre de présentations ont manqué d'ancrage concret, et sont demeurées un peu flottantes. Cette impression découle d'abord d'un défaut de contextualisation historique. Par ailleurs, l'encadrement juridique et institutionnel ou l'ampleur quantitative des phénomènes étudiés est très souvent absente. Les discours demeurent ainsi un peu abstraits et théoriques, s'éloignant ainsi du projet de la sociologie. Il n'est bien évidemment pas attendu de connaissances spécifiques sur des domaines pointus : on attend des candidats qu'ils rattachent des sujets qui pourraient paraître très spécifiques à des champs plus classiques, selon la problématique indiquée en titre du dossier.

p.3 sur 9

Le jury a apprécié la manipulation de références variées et la mobilisation de travaux relativement récents en sociologie et dont la connaissance était le plus souvent assez précise et assez bonne. Les candidates et candidats concernés ont souvent su en effet restituer rapidement le contexte de l'enquête de terrain et la perspective générale de l'ouvrage quand la question leur a été posée. De façon générale, mieux vaut moins de références bien développées que du saupoudrage, sur lequel le jury a de grandes chances de revenir dans les questions.

Le jury veut rappeler que les questions posées au cours de l'entretien sont de difficulté croissante. Il s'agit d'abord éventuellement d'ouvrir à des aspects du sujet qui auraient été ignorés ou traités de manière maladroite dans l'exposé, de revenir sur une erreur éventuelle de lecture ou d'interprétation, ou encore sur un document moins mobilisé dans l'analyse. Des questions sont également posées afin d'expliciter les points obscurs ou rapidement évoqués dans la présentation. Le jury évalue alors la capacité des candidates et candidats à construire une argumentation, à proposer un raisonnement, à maintenir une discussion sociologique, sans souvent qu'une réponse unique soit attendue. Enfin, quelques questions visent à apprécier la culture générale en sociologie, et ce sur des thématiques variées, qui ne sont pas forcément rattachées au dossier.

Le jury a enfin apprécié le recours à des références cinématographiques ou littéraires pour introduire ou illustrer le propos sociologique, mais rappelons-le, elles ne peuvent venir remplacer les références sociologiques.

Géographie

Le jury a écouté cette année neuf prestations orales. Les cartes proposées, malgré l'échelle unique du 1:25 000°, ciblaient des contextes spatiaux contrastés, du très urbain (Le Havre) au très rural (Pays de Bitche), du littoral (Île de Ré) au montagneux (Allevard / Belledonne Nord). Conjugué à la diversité des documents d'accompagnement, cet ensemble de sujets devait donc permettre aux candidats d'exprimer l'étendue de leurs connaissances du territoire français, avec plus ou moins de réussite : cette année, les notes se sont échelonnées de 8 à 17.

Relativement à l'année précédente, nous avons été sensibles au louable effort de diversifier les problématiques ; alors qu'elles s'articulaient précédemment sur des approches binaires de types handicaps/atouts ou crise/dynamisme, les candidats ont souvent fait preuve de plus d'originalité cette année, par exemple en construisant un exposé autour de la notion de ville moyenne (carte de Cholet).

A ce propos, il convient de rappeler la place secondaire que constituent les documents d'accompagnement relativement aux cartes. Si le jury pointait dans le précédent rapport l'importance de ces documents, et si ceux-ci peuvent dans certains cas aiguiller la problématique générale de l'exposé dès lors qu'ils illustrent des caractéristiques générales du territoire (ici pour les cartes de Bitche ou Carpentras—Vaison-la-Romaine par exemple), généralement ils ne fournissent qu'un point de vue ou qu'un éclairage sur un domaine précis. Ainsi, le document ciblant la dimension portuaire de la ville du Havre ne doit pas conduire à un exposé qui délaisse totalement les autres fonctions urbaines de la ville et au-delà le reste de la carte (espaces agricoles, Etretat), cela représente une erreur majeure.

Par ailleurs, et toujours pour ces mêmes documents d'accompagnement, il est nécessaire d'être attentif à la source, et bien cerner le public à qui s'adresse le document (document à caractère promotionnel ; document scientifique ; document de communication vers les habitants dans le cadre de l'aménagement du territoire, ...) ; En règle générale, il pourrait être recommandé de mieux commenter les textes, en montrant en quoi ils défendent ou illustrent une conception ou une stratégie territoriale particulière par exemple.

Encore une fois, le jury rappelle qu'il est important de penser aux éléments de cadrage, et sans uniquement les faire intervenir en début de présentation. Au-delà de l'encouragement récurrent à bien replacer la carte étudiée dans son environnement à une plus petite échelle, en particulier via l'utilisation des cartes murales, il importe de bien présenter le contexte géographique régional, y compris en termes d'éléments climatiques et de caractéristiques du milieu (températures, précipitations moyennes, régimes des cours d'eau..).

Cette remise en contexte doit notamment aider à mieux appréhender les effets du réseau routier ou plus largement les grandes logiques de réseaux de communication sur une zone donnée. En particulier, les candidats ne semblent pas assez conscients des distances et des logiques de déplacements (par exemple, il est rare de faire étape dans une ville moyenne en sortant de l'autoroute pour un trajet de quelques heures seulement, comme il a pu être dit), et ne mobilisent pas assez les jeux d'échelles : un espace s'avérant effectivement comme enclavé à l'échelle nationale ne doit pas pour autant être négligé dans sa fonction de pôle à échelle infra-régionale ou locale. Nous avons pu également relever certaines confusions quant à l'emploi des termes transport, mobilité, déplacement, flux, souvent utilisés l'un à la place de l'autre.

Les candidats qui s'appliquent à décrire et analyser dans le détail la variété des formes de la carte (topographiques, géomorphologiques), en formulant des hypothèses sensées, ont été valorisés. Cela a notamment été le cas pour certaines formes du paysage rural tels que le bocage ou l'openfield (cartes de Cholet, carte de Morlaix); à l'opposé certains semblaient manquer d'éléments pour décrire des paysages méditerranéens pourtant classiques (carte de Aléria / Ghisonaccia, carte de Carpentras – Vaison-la-Romaine), ou bien maitrisaient imparfaitement des clés de compréhension majeures des territoires de montagne (vallée glaciaire, adret/ubac, sur la carte de Allevard / Belledonne Nord). Rappelons aussi que les éléments relatifs à l'eau sont généralement assez nombreux sur une carte au 1:25 000° et constituent des informations concrètes qui méritent souvent d'être commentées : usages de l'eau pour l'agriculture (canaux, lacs et retenues collinaires), installations hydroélectriques (barrages, conduites en surface ou souterraines...), etc...

Le jury pointe également une dérive quant à l'appréhension des activités agricoles, intensification n'est pas industrialisation ; et il est impropre de traiter les activités agricoles avec les activités industrielles comme cela a pu être rencontré par deux fois.

Pour les quelques cartes qui permettaient de différencier et décrire des types variés de formes urbaines (Le Havre, Belfort / Montbéliard / Héricourt, ou même Morlaix), on peut regretter que les candidats n'en aient pas davantage tiré parti. Rares sont les développements fouillés et argumentés, que ce soit sur des quartiers de grands ensembles, ou sur des quartiers pavillonnaires aux modèles variés. Et l'identification de ces formes et des lieux est parfois défaillante : une zone artisanale ou zone d'activité n'est pas la même chose qu'une zone industrielle.

Plus globalement, il faut souligner l'effort pour mobiliser un vocabulaire géographique, ce qui montre que les candidats sont bien préparés. Pour autant, ceux-ci doivent se soucier davantage encore du choix des mots, ainsi qu'aux processus qu'ils recouvrent, surtout si les termes employés reviennent à plusieurs reprises dans leur présentation. A titre d'exemple, polariser, organiser, structurer sont souvent utilisés sans dire quels processus sont derrière, et sans donner d'exemples.

Histoire contemporaine

Le jury a entendu 22 candidats, dont les notes s'échelonnent de 5/20 à 18/20, ce qui illustre l'hétérogénéité du niveau des prestations, en dépit d'une maîtrise formelle souvent satisfaisante : introductions généralement claires et pertinentes – sauf dans les cas, heureusement assez rares, où les candidats sont passés à côté du sujet –, bonne gestion du temps, articulation généralement cohérente des parties de l'exposé. Les meilleurs candidats ont su mobiliser et contextualiser les connaissances acquises dans les autres disciplines de sciences sociales pour produire, par exemple, une analyse particulièrement riche et maîtrisée de l'évolution des campagnes françaises au XXe siècle, un tableau solide de l'évolution de la presse en France dans la même période, ou un exposé clair et vivant sur les formes de l'antiparlementarisme sous la Troisième République. Le jury a été particulièrement attentif et sensible à la capacité des candidats à développer une véritable réflexion sur les termes du sujet, à s'en emparer pour construire une problématique, à maîtriser les nuances d'un fait social, politique ou économique, à s'appuyer sur des exemples pertinents et suggestifs pour illustrer leur propos. Le jury a aussi apprécié la capacité d'une partie des candidats, pas nécessairement bien partis, à réagir positivement aux questions et aux remarques du jury, ce qui leur a permis de compléter ou amender leur propos et d'améliorer leur prestation d'ensemble.

Langues vivantes

Allemand

Trois candidates et candidates ont passé cette année l'épreuve d'analyse de texte allemand contemporain hors programme. Ils ont obtenu des notes allant de 10/20 à 17/20, la moyenne s'établissant à 13,67/20. Le nombre de candidats est restreint, mais permet quelques observations pouvant aider les préparationnaires de la prochaine session.

Les textes proposés étaient des articles ou extraits d'articles de presse datant de moins d'un an et tirés de la presse germanophone. Cette année, on notera que la *Süddeutsche Zeitung* était assez représentée, mais le jury tient à préciser que ce constat n'est que le résultat d'un hasard et n'a pas vocation à devenir une règle pour les prochaines années. Les articles proposés abordaient divers thèmes d'actualité en lien avec des questions de civilisation : les sujets tirés au sort par les candidats portaient sur le scandale provoqué par la représentation des camps de concentration dans le clip de Rammstein *Deutschland*, sur le centenaire du droit de vote des femmes en Allemagne ainsi que sur l'avenir du mouvement *Fridays for future* en Allemagne.

L'épreuve dure une demi-heure et se déroule en deux temps : la présentation du candidat, d'une durée de 20 minutes maximum, est suivie d'un entretien avec le jury (10 minutes). Les trois candidats présents lors de cette session ont parfaitement respecté ce cadre, terminant leur conclusion au bout de vingt minutes exactement. Toutes les présentations étaient clairement organisées autour d'une problématique et d'un plan (thématique ou linéaire). Le jury a constaté cette année avec satisfaction une bonne maîtrise de la méthode d'analyse du texte de presse ; les conseils donnés dans les rapports des années précédentes (entre autres dans le rapport 2018) ont été utilisés avec profit. Pour permettre au jury de suivre le fil de l'explication, il est judicieux d'indiquer les numéros de lignes lorsqu'un passage du texte est cité. Plus important, la conclusion ne doit pas être négligée : elle doit proposer un bref retour sur les idées ou arguments principaux du texte, éventuellement une ouverture, mais surtout, la conclusion doit répondre ou avancer des éléments de réponse à la problématique formulée en introduction, pour « boucler la boucle ».

Les textes proposés cette année ont été bien compris, les événements auxquels il était fait allusion ont été explicités et, point très positif, les candidats ont fait preuve d'une bonne, voire d'une très bonne connaissance de l'actualité politique et sociale des pays germanophones. L'analyse a été enrichie d'exemples pertinents et de connaissances supplémentaires, greffées à bon escient, qui permettent de situer le débat dans un contexte plus large et de le mettre en perspective : l'analyse du texte sur Rammstein a amené la candidate à mentionner l'action *Deutschland trägt Kippa*, les événements de Chemnitz, les Eva.Stories, l'importance de la date du 9 novembre pour les Allemands. Le commentaire du texte sur le droit de vote des femmes a été complété par des éclaircissements sur les suffragettes et sur Rosa Luxemburg, par une comparaison de la situation des femmes en RDA et en RFA, et par des informations pertinentes sur la place et le rôle des femmes aujourd'hui dans les différents partis politiques. Enfin, l'analyse du texte sur l'écologie a été complétée par des informations sur la sortie du nucléaire en Allemagne, sur l'importance du charbon, sur les mouvements écologistes des années 70 (et le lien qui les unit avec les mouvements de 68).

Le niveau linguistique des candidats a été cette année assez hétérogène et explique les différences entre les trois notes données. Certaines erreurs de langue ont par moments brouillé le message d'un commentaire montrant par ailleurs de bonnes connaissances civilisationnelles. Il s'agit notamment de confusions lexicales ou de difficultés dans l'emploi du lexique (« Artist » pour « Künstler », « halten für » pour « sorgen für », « demonstrantieren » pour « demonstrieren », « billigen » pour « erringen », « feststellen » pour « festlegen », « zuverlässig » pour « zuversichtlich », « offen » pour « oft », « Darstellungen » pour « Vorstellungen »). D'un point de vue grammatical, le jury déplore des erreurs portant sur la syntaxe (erreurs particulièrement pénalisantes sur la place du verbe), sur les verbes forts (« hat *angegreifen » au lieu de « hat angegriffen »), sur le comparatif de supériorité, sur le pluriel (« *Landen » au lieu de « Länder ») et le genre de noms très utiles (« *das » au lieu de « der Artikel », « *die » au lieu de « das Unternehmen », « *der » au lieu de « das Wahlrecht », « *die » au lieu de « der Haushalt », « das » au lieu de « der Erfolg », cf. aussi les rapports de jury des sessions antérieures). Les déclinaisons ont été malmenées : confusion entre prépositions suivies du datif et de l'accusatif; maîtrise aléatoire du génitif masculin (« *Symbol dieser Kampf » au lieu de « dieses Kampf(e)s »); problèmes de déclinaison de l'adjectif épithète en particulier au pluriel, alors que l'adjectif porte toujours, quel que soit le cas, la marque -en au pluriel (*die beide Frauen au lieu de die beiden Frauen). Les candidats doivent aussi, dans le feu de l'action, rester attentifs à l'accord sujet - verbe (« *kämpfte die Frauen », « *drei Punkte wird hier erklärt ») et aux prépositions régies (die Kritik *auf au lieu de die Kritik an). Le jury conseillerait à certains candidats de s'exprimer plus lentement et surtout de prendre le temps de s'auto-corriger plutôt que de rechercher un débit de parole authentique, qui multiplie les risques de fautes de langue.

La prononciation et la prosodie sont souvent encore perfectibles et nous renvoyons aux remarques faites dans le rapport 2018 pour des exemples de fautes récurrentes, également relevées cette année. Les candidats doivent notamment veiller à l'accentuation des mots. Certains sont encore prononcés à la française (« Album », « Parallele », « Strategie », « Rolle », « Rosa Luxemburg »).

Ces quelques réserves faites, les meilleurs candidats ont montré, malgré des erreurs ponctuelles, une langue précise voire soignée par endroits, aussi bien lors de l'exposé que lors de l'entretien, et se sont exprimés dans un allemand fluide, relativement librement, sans lire leurs notes. Le jury tient à saluer le sérieux avec lequel cette épreuve a été préparée et se réjouit du bon niveau en allemand de certains candidats de la série sciences économiques et sociales.

Anglais

Nombre de candidats interrogés : 24

Notes: de 3 à 18 **Moyenne**: 10,95

Concernant le déroulement et le format de l'épreuve, nous renvoyons les candidats au rappel proposé dans les remarques consacrées à cet oral dans la série Langues Vivantes. Les candidats doivent suivre scrupuleusement le format de l'épreuve et ne se dispenser ni de la partie synthèse, ni de la lecture (entre 5 et 10 lignes choisies par le candidat et intégrées à la présentation). Il est judicieux de placer la lecture de telle façon qu'elle vienne illustrer une remarque faite par le candidat, ce qui permet d'éviter une transition trop artificielle (*I will now read a few lines from the text...*).

Nature des textes

Quelques exemples de textes sont mis en ligne chaque année sur le site du concours, ce qui permettra aux candidats de se familiariser avec le format. Les textes sont tirés de grands titres de la presse américaine et britannique essentiellement. Il s'agit tantôt de journaux nationaux, tantôt d'éditions régionales ou locales à grand tirage (Seattle Times, Chicago Tribune, Echo, Manchester Evening News, etc.). Certains textes peuvent être extraits de journaux en ligne. Il peut arriver qu'un article tiré d'un journal américain traite d'un sujet britannique, et inversement.

Si les articles proposés peuvent être factuels, ils sont plus fréquemment orientés et argumentatifs : les candidats doivent être à même de comprendre et d'analyser les éléments explicites et implicites des textes et mettre en exerque les effets de manipulations et les sous-entendus. Il est également attendu que les candidats situent les articles à la fois dans l'actualité récente et dans un contexte historique plus large. Les débats autour de la « crise migratoire » actuelle peuvent ainsi être mis en relation avec les grandes vagues de l'immigration en Grande-Bretagne et l'éventuelle spécificité des mouvements de populations actuels soulignée. Il est également nécessaire de connaître les institutions en jeu et les responsabilités des grands acteurs politiques et institutionnels ainsi que les caractéristiques des grandes périodes historiques (l'ère victorienne par exemple). Préparer une liste, même non exhaustive, des personnalités les plus en vue (Who's who) durant l'année de préparation pourrait aider les candidats. Certaines notions civilisationnelles fondamentales doivent pouvoir être définies (Manifest Destiny, The Frontier par exemple). Tout au long de la présentation, il faut veiller à utiliser des termes précis et exacts et être capable de définir les notions ou concepts mobilisés (populism, individualism, multiculturalism, melting pot, salad bowl, political correctness, sectionalism, traditional manhood, Britishness, Americanness, etc.). Le jury constate ainsi que des termes comme traditional, stereotypical, discrimination (plutôt que racism) ne traduisent pas d'idée ou image exacte. Enfin, les candidats doivent avoir une idée précise des lignes des principaux partis politiques sur les grandes questions de la vie politique (santé, éducation, finances publiques et politique fiscale, économie, politique étrangère). Ils pourront par exemple constituer un tableau synoptique au cours de l'année de préparation pour mieux visualiser et maîtriser ces divergences politiques.

L'introduction

L'introduction doit être assez brève (jamais plus de 2 minutes) : évoquer un événement marquant de l'année en cours en rapport avec la thématique du texte avant de présenter ce dernier comme une illustration ou un cas particulier est judicieux ; dégager l'idée principale de l'article et l'intention de l'auteur est également pertinent. Il est en revanche peu utile de réciter le paratexte (nom du journal, de l'auteur, date exacte, etc.) sans en inférer de piste d'interprétation. Il faut donc associer l'orientation politique du journal (la ligne conservatrice de *The Weekly Standard* ou progressiste de *The American Prospect* par exemple) au choix du sujet, à la tonalité et aux idées directrices. L'identité et les responsabilités des auteurs peuvent aussi mériter analyse et permettre d'évaluer la légitimité du discours. Ce sont donc des paramètres généraux de compréhension qui doivent être éclaircis d'emblée dans l'introduction.

La synthèse

De très nombreux candidats ne perçoivent pas la spécificité de la synthèse et proposent des exposés dans lesquels synthèse et commentaires sont redondants. C'est l'écueil principal de l'épreuve et la raison qui, très souvent, place certains candidats en dessous de la moyenne. Rappelons donc que la synthèse est l'occasion pour le candidat de présenter en détail la façon dont l'article est écrit et organisé pour faire passer un message. Le titre des articles proposés permet souvent de comprendre l'enjeu des textes même si des thèmes adjacents sont ensuite abordés dans le corps du texte. N'oublions pas qu'il s'agit d'une épreuve de langue et que des reformulations montrant la richesse du vocabulaire et la variété des structures de langue acquises par le candidat sont appréciées.

Le candidat peut soit suivre le plan de l'article en expliquant comment l'argumentation progresse soit procéder de façon plus synthétique en regroupant les idées exposées en des catégories larges qui ne suivent

pas nécessairement le plan de l'article. Il est important de rendre compte de tous les aspects principaux de l'article sans négliger un paragraphe ou un pan du texte.

C'est également dans cette partie que le candidat doit montrer qu'il a perçu le ton particulier de l'auteur (informatif, élogieux, ironique, sarcastique, etc.). Les termes les plus importants de l'article ou les phrases résumant la position de l'auteur peuvent être cités ; cela montre la capacité du candidat à aller à l'essentiel et prouve une bonne compréhension du texte.

Le commentaire

Au terme de la synthèse, les candidats indiquent clairement qu'ils abordent le commentaire puis annoncent la problématique retenue et le plan. Il est appréciable de ralentir à ce moment-là afin de laisser le jury prendre ces éléments en note. Le plan peut comporter deux ou trois parties structurées et argumentées. Il permet un va-et-vient entre le texte et des éléments extérieurs issus de la culture du candidat. Un équilibre doit être trouvé entre le commentaire de texte (citations pertinentes pour justifier le ton et le style ou bien le point de vue, références méritant une explicitation) et la mise en perspective appuyée sur les connaissances du candidat. Il s'agit de déplier le texte, de développer les causes et conséquences de certains phénomènes, d'évoquer leur inscription dans la culture et l'histoire d'un pays ou d'une communauté. Lors de l'heure de préparation il faut veiller à garder assez de temps pour préparer, sinon rédiger, le commentaire et écrire un plan lisible comprenant parties et sous-parties, exemples, comparaisons et transitions. Le jury regrette que cette partie semble parfois improvisée et que certains brodent à partir de quelques notes désordonnées.

La fonction du commentaire est d'une part d'apporter des éléments de contextualisation larges éclairant l'argument du texte ; d'autre part de proposer une lecture informée, plus personnelle et critique du texte et ses enjeux. On peut, par exemple et selon les textes, juger utile de rappeler les structures de fonctionnement politiques qui sous-tendent certaines décisions ou élections ; montrer l'importance des élections partielles au cours d'une présidence ; replacer un débat sur le port d'armes dans l'histoire des idées et de la construction de l'identité nationale ; expliquer pourquoi la question du logement est structurelle autant que conjoncturelle en Grande-Bretagne pour éclairer un texte sur les banlieues britanniques ; revenir sur l'évolution de l'identité nationale et l'histoire des dévolutions à la faveur d'un texte sur le Brexit vu depuis l'Écosse. Néanmoins, les mises en perspective historiques ne doivent pas faire perdre de vue le texte : il ne faut pas faire un exposé historique mais creuser les thèmes du texte et montrer en quoi le débat s'inscrit dans une histoire qu'un article ne peut, bien sûr, pas évoquer en détail. Les candidats peuvent aussi déployer certaines thématiques secondaires du texte et montrer leur pertinence et la manière dont s'articulent les différentes facettes d'un problème. Ils peuvent aussi mettre en avant les éventuelles contradictions de l'article ou les simplifications que l'auteur peut faire pour défendre un point de vue particulier. Afin d'alimenter le commentaire, les candidats peuvent proposer des comparaisons judicieuses ou évoquer des domaines connexes où les problèmes semblent similaires. En revanche, les digressions sur des sujets trop éloignés du texte sont à proscrire.

L'entretien

L'échange avec le jury est relativement court (entre 8 et 10 minutes) et le candidat ne doit pas se priver de ses chances de compléter son analyse lors de cet échange : répéter ce qui a déjà été dit (et que le jury a noté) ou répondre de manière délibérément floue pour ne pas dire qu'on ne sait pas fait perdre un temps précieux. L'entretien doit permettre au candidat de préciser certains points ou de clarifier certaines affirmations et une posture dynamique, ouverte et honnête est toujours bénéfique. Le jury est bienveillant et ne vise jamais à piéger le candidat, son objectif est de valoriser les connaissances du candidat et de lui offrir la possibilité de présenter davantage ses connaissances pour évaluer de la manière la plus juste possible.

Critères d'évaluation

Les critères évalués par le jury sont prioritairement :

- la compréhension du texte : un contresens d'ensemble sur le sens du texte ou des événements qu'il évoque entraînera obligatoirement une note très basse.
- le respect de la méthode : si le candidat ne suit pas le plan de présentation exigé pour cette épreuve ou qu'il gère mal son temps (présentation trop courte de moins de 20 minutes, ou à l'inverse interrompue lorsqu'elle dépasse les 20 minutes), cela fera baisser sa note globale.
- la pertinence de la présentation :
 - La synthèse a-t-elle correctement rendu compte des différents aspects du texte et de son organisation ?
 - La problématique choisie est-elle pertinente pour rendre compte de l'ensemble du texte, et pas seulement d'une seule dimension de celui-ci ?
 - Le commentaire a-t-il correctement remis en contexte et éclairé l'article étudié, sans pour autant donner lieu à un placage de cours sans lien avec le texte ?
 - Lors de l'entretien, le candidat a-t-il correctement répondu aux questions et continué à éclairer le texte ?

p.8 sur 9

Sans être le premier critère d'évaluation, la qualité de la langue joue toujours un rôle dans la note finale dans la mesure où les candidats qui savent s'exprimer dans un anglais non seulement correct mais aussi riche et idiomatique sont toujours mieux armés pour commenter le texte de façon pertinente et détaillée. À l'inverse, une accumulation d'erreurs de prononciation vient brouiller la communication avec le jury et ne met pas en valeur le contenu de la présentation. Les fautes de grammaire sont toujours rédhibitoires car elles génèrent une grande confusion, parfois au point de rendre le propos inintelligible. Il est évident qu'un candidat dont les phrases ne sont pas compréhensibles sera lourdement sanctionné. C'est en ce sens que la langue peut faire monter ou descendre la note d'un candidat.

Il faut garder à l'esprit que la langue orale doit être particulièrement claire et concise. Il faut se méfier des phrases longues qui finissent par être inintelligibles; de longues pauses au sein des phrases qui font perdre le fil de l'argument; de l'emploi de pronoms personnels sans référent direct; de termes génériques et vagues.

Des erreurs sur les verbes irréguliers (*write*, *lead*, *read*, etc.), les pronoms relatifs (*who* et *which* notamment) ou les modaux semblent faciles à éviter. La voix passive doit être maîtrisée et utilisée à bon escient. Les comparatifs et superlatifs doivent aussi être utilisés sans erreurs. On conseillera aux candidats de veiller à la prononciation de termes récurrents dans la presse : *government, liberal, conservative, senate, event, issue, reform, author, bias, racial*, etc. L'accentuation est essentielle à la reconnaissance de mots et donc à leur compréhension dans le cadre d'un examen oral. Si le jury n'attend en aucun cas une prononciation parfaitement authentique, il faut garder à l'esprit que l'accentuation des mots lexicaux, le découpage en groupes de souffle et le schéma intonatif facilitent la compréhension de l'exposé et valorisent donc le contenu de la présentation. Néanmoins, un accent très peu authentique peut rester intelligible et ne pas être sanctionné.

Enfin, savoir gérer le temps de préparation, de présentation et faire un brouillon clair et facilement utilisable est essentiel. On ne peut que conseiller aux candidats d'avoir un chronomètre facilement lisible plutôt qu'une montre. Tout examen oral génère du stress et il est rassurant de pouvoir compter sur ses outils de travail.

Espagnol

Le nombre de candidats ne permet pas d'établir un rapport significatif.

Italien

Le nombre de candidats ne permet pas d'établir un rapport significatif.

Russe

Le nombre de candidats ne permet pas d'établir un rapport significatif.